

Les clivages socio-politiques sur l'intégration européenne et le vote du 29 mai 2005

Bruno Cautrès

► **To cite this version:**

Bruno Cautrès. Les clivages socio-politiques sur l'intégration européenne et le vote du 29 mai 2005. Cahiers du CEVIPOF, 2005, pp.142 - 155. hal-01020795

HAL Id: hal-01020795

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01020795>

Submitted on 16 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 8 :

Les clivages socio-politiques sur l'intégration européenne et le vote du 29 mai 2005

L'ampleur de la victoire du « Non » au référendum du 29 mai dernier n'a rien d'un mouvement d'humeur de l'électorat, lié à la conjoncture politique et uniquement à celle-ci. Un an après les scrutins qui avaient permis à l'électorat d'exprimer un « vote sanction » particulièrement fort à l'encontre du gouvernement Raffarin, le vote du 29 mai 2005, en partie « débarrassé » de cette composante, a révélé, de manière beaucoup plus nette et significative que les élections européennes du 13 juin 2004, de quelle manière l'intégration européenne travaille en profondeur l'électorat et le système partisan français. A cet égard, l'ampleur de la victoire du « Non » s'inscrit dans des dynamiques sociales, idéologiques et politiques qui, au cours des dix dernières années, se sont progressivement structurées dans le sens d'un renforcement et d'un élargissement de l'euroscpticisme dans l'opinion française. Rappelons qu'en 1992 le Traité de Maastricht a été adopté avec 51,4% des suffrages, seulement, et, qu'au soir du 21 avril 2002 les candidats à l'élection présidentielle porteurs d'un message interrogeant, critiquant, voire rejetant l'intégration européenne représentaient plus de 40% des suffrages exprimés. En s'imposant dans le débat public, l'enjeu européen s'est progressivement ancré dans les perceptions que les électeurs

ont de leur environnement socio-économique. Le référendum du 29 mai 2005 a montré que les électeurs se livrent, malgré leurs faibles connaissances sur l'intégration européenne, à un véritable travail de décryptage pour donner une signification sociale et politique à la construction européenne. Ce travail semble s'enraciner de plus en plus dans les incertitudes, les craintes, voire les peurs, qu'inspirent aux électeurs les délocalisations d'entreprises et d'emplois, dont ils rendent responsable l'Union européenne : interrogés à l'automne 2003 par l'Eurobaromètre, 86% des français déclarent craindre que les développements de l'Union européenne ne conduisent à des délocalisations dans des pays membres de l'Union où l'on produirait moins cher.

Pourtant, la construction européenne intéresse les électeurs à condition de leur donner la possibilité de s'exprimer sur le sujet. Depuis vingt ans, les élections au Parlement européen créent un espace public pour organiser le débat autour des enjeux européens. Mais dans tous les pays, les électeurs saisissent mal la portée de l'élection des députés européens, et les partis placent le débat autour d'enjeux nationaux sans réels contenus politiques¹⁸. Faute de volonté politique forte pour inscrire l'Europe au cœur du débat démocratique à l'occasion de ces élections, celles-ci échouent à

¹⁸ Sur les logiques d'opinions à l'œuvre lors des élections européennes, voir : Bruno Cautrès, Vincent Tiberj. « Une sanction contre le gouvernement mais pas contre l'Europe ». *Cahiers du CEVIPOF*, n°41, Juin 2005 ; Céline Bélot, Bruno Cautrès. « Vers un espace public européen ? Les élections européennes de juin 2004 », *Etudes et recherches Notre Europe*, mai 2005 ; Pascal Perinneau (dir). *Le vote européen : de l'élargissement au référendum français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

faire émerger une scène politique européenne et mobilisent de moins en moins les électeurs. Toutefois, lorsque les enjeux sont nettement posés, comme c'est le cas lors d'un référendum, l'Europe mobilise : en France, en 1992 et en 2005, la participation est de l'ordre de 70%, dans la moyenne de l'ensemble des référendums. Cette dynamique de la mobilisation politique est aussi commune à d'autres pays européens même si l'on doit noter quelques exceptions : lors du premier référendum irlandais sur le Traité de Nice (35.4% de participation) ou, toujours en Irlande, lors de la ratification de l'Acte unique en 1987 (43.9%). Partout ailleurs, les référendums sur l'Europe ont en général bien mobilisé, parfois même de manière exceptionnelle : 87.8% de participation au Danemark en 2000 lors du référendum sur l'Euro (rejeté par 53.1% des électeurs danois), 88.6% en Norvège en 1994 sur l'adhésion à l'Union européenne (rejetée par 52.3% des électeurs norvégiens), 81.3% en Autriche lors du référendum d'adhésion en 1994 (approuvée par 66.6% des électeurs autrichiens).

Le 29 mai 2005 s'inscrit dans cette logique : appelés à se prononcer sur un enjeu fondamental (l'intégration européenne et son projet de Constitution, enjeu perçu comme bien plus important que le quinquennat présidentiel) par voie référendaire, les électeurs se rendent aux urnes. Cet effet est renforcé si l'enjeu provoque un véritable clivage idéologique, et si l'issue est incertaine : les enquêtes indiquent que c'est à partir de la fin mars (lorsque la victoire du « Non » est devenue une hypothèse plausible) que l'intérêt pour la campagne et l'enjeu de la ratification se sont nettement

accentués. De plus, en 2005 comme en 1992, ces mobilisations ne sont pas dues principalement à la volonté de sanctionner les équipes en place : les mêmes enquêtes montrent en effet que les électeurs se sont prononcés, prioritairement, sur la question qui leur était posée.

Quelles logiques d'opinions rendent compte des clivages sociologiques et politiques révélés par ce vote ? En prenant appui sur des données collectées préalablement au référendum nous souhaitons montrer que loin d'être une « éruption » soudaine, le « Non » du 29 mai 2005 était largement contenu dans la lente structuration de l'opinion française vis-à-vis de l'intégration européenne. Sans faire preuve de « réductionnisme sociologique » et sans nier l'importance décisive du contexte politique du printemps de 2005, il s'agit pour nous de montrer que les clivages ainsi révélés existaient déjà et qu'ils étaient nettement perceptibles dans l'opinion française depuis plusieurs années. Nous prendrons essentiellement appui sur les données de l'Eurobaromètre réalisé au printemps de 2004, mais aussi sur les données de European election study 2004 et du Panel électoral français de 2002. On trouvera en annexe de cette contribution des analyses statistiques détaillées qui présentent les résultats d'une analyse de classification sur les opinions des Français vis-à-vis de l'intégration européenne. Cette méthode permet de proposer une typologie des attitudes vis-à-vis de l'intégration européenne, issue des données de la vague 61 de l'Eurobaromètre (printemps 2004). Ses résultats permettent de mieux saisir les logiques socio-politiques de soutien ou de rejet de l'Europe et de mieux

prendre la mesure des évolutions sociologiques qui se sont produites le 29 mai 2005.

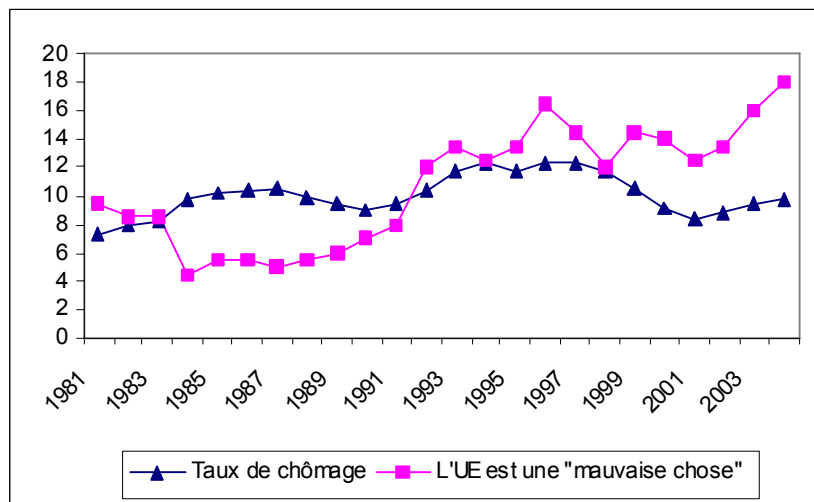
Logiques d'opinions sur l'Europe et contexte économique

En matière européenne, le vote résulte d'un ensemble d'opinions, d'attitudes et de valeurs qui guident la décision de l'électeur. Ces schèmes de perception de la réalité européenne sont particulièrement sensibles à la conjoncture économique. Celle-ci, objective ou perçue par les électeurs, constitue un élément particulièrement prégnant dès lors qu'ils sont amenés à évaluer rétrospectivement l'impact sur le pays ou dans leurs quotidiens des progrès de l'intégration européenne. A cet égard, le référendum du 29 mai 2005 s'est déroulé sur fond de chômage à la hausse et de forte « déprime » des électeurs sur le présent et l'avenir économique à court terme. Les enquêtes Eurobaromètres nous apprennent que la confiance envers l'intégration européenne entretient une relation très étroite avec le climat économique : comme le montre le graphique ci-après, on observe, et pas seulement en France, une relation dans le temps entre la courbe des attitudes pro-européennes et le taux de chômage (ou de croissance du PIB). Selon les données des Eurobaromètres, depuis 1981, la réponse « *L'Union européenne est une mauvaise chose pour la France* » est au plus bas entre 1984 et 1990 (4 à 8 %), alors que le taux de chômage est stabilisé ; puis les opinions négatives progressent jusqu'en 1997, suivant la courbe du chômage. A la fin des années 1990, le chômage et les réponses négatives reculent, celles-ci

restant supérieures à 10 % ; le mouvement des deux courbes s'inverse à partir de 2001, le plus fort taux d'opinions négatives depuis 1981 étant atteint en 2004 (18 %).

Graphique 1: L'évolution des opinions sur l'appartenance de la France à l'Union européenne et l'évolution de chômage en France. 1981-2004.

(Sources : Enquêtes Eurobaromètres pour la courbe des opinions ; Données Eurostat pour la courbe du chômage).



De mauvaises perspectives de développement économique combinées à un niveau élevé de chômage, supérieur à 10% de la population active, créent un contexte particulièrement propice au développement d'attitudes défavorables à la construction européenne. Cette méfiance à l'égard de l'Europe dans un contexte économique difficile peut être analysée

au niveau des perceptions individuelles du contexte économique. Le pessimisme dans sa propre situation personnelle et professionnelle et plus encore dans la situation économique du pays est associé à « l'euro-pessimisme ». Selon l'enquête European election study réalisée après les élections européennes de 2004 en France, parmi ceux qui déclaraient que la situation économique de la France avait empiré au cours des douze derniers mois seuls 36% indiquaient que l'appartenance de la France à l'Union européenne était une bonne chose, pourcentage s'élevant à 75% parmi ceux déclarant que la situation s'était nettement améliorée.

Le degré de confiance dans les institutions, qu'elles soient nationales ou européennes, conduit aussi à faire varier les opinions favorables sur l'Europe : plus cette confiance est marquée, plus le soutien à l'intégration européenne est fort. Pessimisme socio-économique et défiance dans les institutions combinent leurs effets et activent chez les citoyens un syndrome de pessimisme social et politique qui pèse de façon déterminante sur les attitudes politiques des Français vis-à-vis de l'intégration européenne. Chez les électeurs, une vision particulièrement négative de leur environnement social rejaillit fortement sur l'attitude à l'égard de l'Europe : ceux qui estiment que la démocratie française ne fonctionne pas bien ne soutiennent pas l'Europe.

Le référendum du 29 mai 2005 s'est manifestement déroulé sur fonds de pessimisme économique et de crise de confiance dans le pouvoir exécutif. Ces deux éléments ont constitué la trame de fonds nécessaire à l'activation, chez les électeurs, de craintes et d'interrogations déjà présentes

vis-à-vis de l'intégration européenne. Activées, ces craintes et ces peurs se sont en partie « converties » dans les urnes en votes négatifs. « L'angoisse sociale » a constitué la véritable clef du scrutin. Selon l'enquête réalisée par TNS-Sofres le jour du vote, la première raison du vote négatif fut la conviction que « ce traité va aggraver la situation du chômage en France » suivie par l'expression d'un « ras-le-bol vis-à-vis de la situation actuelle ». La campagne du « Non » a su, de ce point de vue, mêler « angoisse sociale » et enjeu européen, réalisant dans l'opinion des électeurs un véritable « chaînage » entre ces deux ordres de préoccupations.

Logiques idéologiques et politiques des opinions sur l'Europe

Les enjeux de l'intégration européenne renvoient à des débats idéologiques fondamentaux, sources de profondes divisions qui n'échappent pas aux électeurs. Le référendum de 1992 sur la ratification du Traité de Maastricht s'était principalement joué sur la place de l'Etat-Nation et l'exercice de sa souveraineté au sein du nouvel espace politique émergeant. L'opposition principale était entre les « souverainistes », hostiles notamment à la monnaie unique, et les « européistes », favorables à l'Euro. Si l'on en croit l'analyse détaillée des données d'enquête de l'époque, les premiers se rencontraient principalement à droite et surtout à l'extrême droite mais aussi au Parti communiste. Mais cette opposition n'épargnait aucun parti. Finalement, près des deux tiers des électeurs de la gauche parlementaire votèrent en faveur du Traité, alors que ceux de la droite

parlementaire se partagèrent entre le « Oui » et le « Non ». La situation politique (la gauche au pouvoir) avait une part d'explication dans ce résultat. Mais l'analyse des réponses à des questions sur les conséquences de la construction européenne en fonction de la sympathie partisane montrait très nettement que le vote des électeurs correspondait avant tout à leur perception de l'Europe. Dès 1992, la cohérence entre opinions et votes est très forte, mais elle s'organise selon des logiques qui brouillent le clivage traditionnel entre la gauche et la droite. A partir du début des années 1990, c'est bien un clivage entre partisans et opposants à l'intégration européenne qui s'affirme dans l'opinion française et qui transcende le clivage gauche-droite selon une logique d'opposition aux extrêmes, les opinions les plus défavorables s'exprimant à l'extrême droite et au sein de la gauche communiste et de l'extrême gauche.

Le référendum du 29 mai 2005 a accentué ce phénomène de recomposition idéologique en permettant aux électeurs d'exprimer plusieurs formes de craintes, critiques, voire rejets de l'Europe telle qu'elle s'est incarnée dans les développements de l'intégration européenne depuis une quinzaine d'années. Avec Céline Belot, nous avons montré, dès 2002, que l'intégration européenne ne produisait plus un seul, mais deux clivages au sein de l'opinion française : d'une part, un clivage entre partisans et opposants aux processus d'intégration européenne, brouillant et perturbant le clivage gauche-droite ; d'autre part, un clivage relatif aux craintes des conséquences des développements de l'intégration européenne en matière

de protection sociale et plus largement en matière sociale¹⁹. Ce second clivage, séparé et indépendant du premier, restituait, en 2002, toute sa pertinence au clivage gauche-droite : les électeurs de gauche, socialistes et Verts en particulier, se montrant tout à la fois favorables au processus d'intégration européenne et soucieux, voire craintifs, de ses conséquences en matière sociale. Les clivages révélés par le 29 mai 2005 s'inscrivent donc dans l'évolution des opinions des sympathisants de gauche depuis la fin des années 1990. Les enquêtes révèlent en effet la montée d'une opposition de gauche à la construction européenne qui se fonde moins sur la contestation du *principe* même de cette construction au nom de valeurs nationales et de la souveraineté française (thème de droite), que sur des considérations de nature socioéconomique qui conduisent à critiquer les *modalités* de la construction européenne. Ainsi, la proximité des électeurs du FN et du PC dans leur refus de l'Europe s'explique par des « raisons » opposées : défense de l'identité française pour les premiers, acceptation de l'idée européenne mais contestation de l'Europe libérale pour les seconds. Au cours de ces dernières années, cette perception critique de la construction européenne a gagné une large partie des sympathisants Verts et socialistes, et le phénomène s'est nettement accentué au cours de la campagne référendaire, faisant basculer une nette majorité des électeurs de ces deux formations dans le camp du « Non » (environ 60%). Le refus l'a largement remporté du

¹⁹ Voir : Céline Belot, Bruno Cautrès. « L'Europe invisible mais omniprésente ». In : Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir). *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Science Po, 2004, pp. 119-141.

fait de l'adhésion majoritaire (même si moins massive que souvent décrite) des électeurs de gauche à une vision critique de l'Europe, perçue comme étant à l'origine des difficultés économiques et une menace pour le modèle social français.

Paradoxalement, la critique de gauche du projet européen brouille un peu plus les repères idéologiques traditionnels puisque l'appartenance à une même famille politique peut s'accompagner de positions diamétralement opposées sur l'avenir de l'Europe. C'est sur ce socle idéologique incertain que vont se mettre en place les stratégies concurrentes en vue des prochaines élections nationales.

Logiques sociologiques des opinions vis-à-vis de l'Europe

Ces bouleversements idéologiques qui affectent principalement les électeurs des différentes sensibilités de gauche ont une traduction sur le plan de la sociologie des votes. Toutes les données jusqu'à présent disponibles montrent que les attitudes vis-à-vis de l'intégration européenne sont, en France comme dans les autres pays européens, socialement structurées : ce sont parmi les salariés des catégories populaires, celles dont le niveau de diplôme est le plus faible, que l'on observe la plus forte proportion d'attitude très négative face à l'Europe, alors que cette proportion est à son minimum parmi les cadres et les professions supérieures. La différence d'attitude entre les positions sociales, ou les

milieux sociaux, est encore plus nette si l'on prend en compte l'intensité des liens objectifs avec le monde ouvrier (être soi-même ouvrier, avoir un père et / ou un conjoint ouvrier) : plus l'appartenance au monde ouvrier est marquée, plus les critiques à l'égard de l'Europe sont fréquentes et le rejet de l'intégration européenne est fort. La perception de sa propre condition sociale contribue aussi à structurer les opinions vis-à-vis de l'Europe : se déclarer appartenir aux « pauvres », aux « exclus », à la « classe ouvrière », se traduit par des opinions plus négatives sur l'Europe.

Dans une série de travaux préalables²⁰, nous avons constaté que ce clivage vertical, objectif et subjectif, largement défini par la hiérarchie des professions et des diplômes, n'était pas vraiment remis en cause par d'autres éléments du statut social à quelques exceptions près : l'enquête du Panel électoral français de 2002 montrait ainsi que les salariés ouvriers du secteur public étaient devenus un peu plus défavorables à l'intégration européenne que leurs homologues du secteur privé. Les opinions à l'égard de l'intégration sont clairement segmentées sociologiquement selon une opposition entre milieux sociaux plus éduqués, plus favorisés et ouverts par

²⁰ Voir notamment : Bruno Cautrès. « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe en France ». In : Bruno Cautrès, Dominique Reynié (dir). *L'opinion européenne*. Paris, Presses de Sciences Po, 2000, pp. 97-120. Bruno Cautrès, Bernard Denni. « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus ». In : Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau (dir.). *Les cultures politiques de Français*. Paris, Presses de Sciences Po, 2000, pp. 323-354. Voir également l'article très prémonitoire de : Bernard Denni. « Du référendum du 20 Septembre 1992 sur l'Union européenne aux élections législatives de mars 1993 ». in : Philippe Habert, Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir). *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*. Paris, presses de Sciences Po, 1993, pp. 91-109.

leurs professions à la mobilité et aux échanges avec l'Europe et milieux sociaux moins favorisés et surtout moins dotés en capital scolaire et culturel. Les hommes également sont plus favorables que les femmes.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Le thème de l'Europe sociale et la tonalité « anti-libérale » de la campagne du « Non » ont-ils créé les conditions favorables à la cristallisation politique des opinions sur l'Europe en France, à leur alignement sur les dimensions habituelles du débat politique gauche/droite ? Deux évolutions majeures se sont produites le 29 mai 2005. D'une part, le vote « Non » a été important parmi des couches sociales jusqu'ici plutôt acquises aux développements de l'intégration européenne : les professions intermédiaires (enseignants, professions de la santé, éducateurs, cadres moyens d'entreprises) et plus généralement les salariés du secteur public : selon le sondage "sortie des urnes" d'IPSOS en date du 29 mai, 53% des professions intermédiaires et 64% des salariés du public ont voté « Non » (respectivement 38% et 49% en 1992). Des analyses détaillées pourraient montrer que ce sont parmi les salariés moyens plus menacés par le déclassement social que ces évolutions se sont produites, déjà perceptible dans l'enquête du Panel électoral de 2002. La seconde évolution fondamentale du 29 mai 2005 tient à la faiblesse du vote « Oui » parmi l'électorat de la gauche et les deux phénomènes sont liés : les salariés du public, notamment les professions intermédiaires, constituent le socle du vote socialiste en France.

Conclusion

Le référendum du 29 mai 2005 a permis tout à la fois que les structures et clivages sur l'Europe et l'avenir de l'intégration européenne s'expriment à nouveau au sein de l'électorat français, mais également que s'affirment des logiques plus récentes. L'électorat français tend à développer des représentations plus fragmentées qu'auparavant sur l'intégration européenne. Plusieurs facettes d'un « euroscepticisme à la française » se sont exprimées, avec des logiques d'opinion, des logiques politiques et des logiques sociologiques différenciées. Ces évolutions récentes ont incontestablement nourri des positionnements politiques et partisans qui, en effet retour, ont eux-mêmes contribué à les amplifier.

Bruno Cautrès
PACTE – IEP de Grenoble